



Documents nécessaires pour une Admission à l'EHPAD/USLD Aquitania

DOCUMENTS A REMETTRE au BUREAU ADMINISTRATIF SUR RDV

21, rue de l'Alma 17100 SAINTES

Tél 05.46.95.15.35

Ou par mail : secretariat-aquitania@gh-saintesangelly.fr

- Dossier de demande d'admission EHPAD (modèle Cerfa N° 14732*01) **vous pouvez faire la demande sur le site www.viatrajectoire.fr**
- Certificat Médical et Grille AGGIR (il peut être aussi établi sur le site www.viatrajectoire.fr à la suite de votre demande d'admission) *à remplir par le médecin traitant ou le praticien hospitalier qui suit le patient actuellement.*
- Une copie du livret de famille
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- La carte d'assuré(e) social (e) en cours de validité et la carte mutuelle
- Les noms/prénoms/adresses/numéros de téléphone des enfants
- Engagement de régler les frais de séjour
- Acte de cautionnement solidaire en double exemplaire
- Si demande d'aide sociale : le récépissé de dépôt de la **demande d'Aide Sociale pour frais d'hébergement** délivré par la mairie ou le Centre Communal d'Action Sociale
- L'Acte d'Engagement de reversement en attente de la décision Aide Sociale
- Le cas échéant :
 - copie du Jugement de Tutelle
 - Copie du Contrat Obsèques
- Double de la **déclaration de revenus** de l'année précédant la demande d'admission
- Copie des **avis d'imposition ou de non imposition** des 2 dernières années.
- Déclaration fiscale de toutes les Caisses de Retraite ou une attestation mensuelle sur le site d'Info Retraite.
- Copies des Relevés Bancaires des 3 derniers mois
- Copie de l'Assurance Responsabilité Civile
- Pour toute demande au sein d'AQUITANIA : rapporter la notification **APA à domicile** OU constituer **avant tout placement** un dossier d'« **APA en établissement** » auprès de la mairie du domicile de secours ou le CCAS pour les résidents de Saintes

Si payant

Si Aide-Sociale



Une caution représentant un mois d'hébergement sera demandée à l'entrée dans l'institution